

# MaPrimeRenov' — Guide 2026

L'aide de l'Etat pour renover votre logement, reduire vos factures et gagner en confort.

## Votre logement est-il eligible ?

<b>Residence principale</b> Proprietaire occupant : occupe au moins 8 mois/an. Proprietaire bailleur : logement loue en residence principale par le locataire + engagement de location de 6 ans.	<b>Logement ancien</b> La construction doit dater de plus de 15 ans.
<b>DPE E, F ou G — renovation d'ampleur</b> Pour la renovation d'ampleur uniquement, votre logement doit etre classe E, F ou G.	<b>Proprietaire</b> Accessible aux proprietaires occupants et bailleurs, quel que soit le niveau de revenu.

## Deux parcours — choisissez le votre

Renovation par GESTE	Renovation D'AMPLEUR
<b>Gestes financables :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Isolation toiture / rampants / toiture-terrasse</li><li>Remplacement des fenetres</li><li>PAC, ballon thermodynamique, VMC double flux</li></ul> <b>Isolation des murs seule (geste isole) : non eligible depuis janv. 2026</b> Isolation des murs : eligible uniquement en renovation d'ampleur <b>DEMARCHES SIMPLIFIEES</b> Pas de RDV France Renov' obligatoire Pas d'Accompagnateur Renov' obligatoire Depot direct sur <a href="http://maprimerenov.gouv.fr">maprimerenov.gouv.fr</a> Aide : forfait fixe selon revenus et type de travaux	<b>Conditions obligatoires :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Logement E, F ou G — gain de 2 classes DPE minimum</li><li>Au moins 2 gestes d'isolation (murs, plancher, toiture, fenetres)</li><li>Pas de chauffage fioul/charbon conserve</li></ul> <b>DEMARCHES</b> RDV France Renov' OBLIGATOIRE avant depot Accompagnateur Renov' OBLIGATOIRE Audit energetique obligatoire Aide : % des travaux HT — jusqu'a 80 % (revenus tres modestes)

## Plafonds de ressources 2026 — hors Ile-de-France

Nb pers.	BLEU revenus tres modestes	JAUNE revenus modestes	VIOLET revenus intermediaires	ROSE revenus superieurs
1	Jusqu'a 17 363 EUR	Jusqu'a 22 259 EUR	Jusqu'a 31 185 EUR	A partir de 31 186 EUR
2	Jusqu'a 25 393 EUR	Jusqu'a 32 553 EUR	Jusqu'a 45 842 EUR	A partir de 45 843 EUR
3	Jusqu'a 30 540 EUR	Jusqu'a 39 148 EUR	Jusqu'a 55 196 EUR	A partir de 55 197 EUR
4	Jusqu'a 35 676 EUR	Jusqu'a 45 735 EUR	Jusqu'a 64 550 EUR	A partir de 64 551 EUR
5	Jusqu'a 40 835 EUR	Jusqu'a 52 348 EUR	Jusqu'a 73 907 EUR	A partir de 73 908 EUR
Par pers. suppl.	+ 5 151 EUR	+ 6 598 EUR	+ 9 357 EUR	+ 9 357 EUR

## Montants — renovation d'ampleur (hors Ile-de-France)

Profil de revenus	Taux	Plafond travaux HT	Aide max
Tres modestes (1 pers. <= 17 363 EUR/an)	80 %	40 000 EUR	32 000 EUR
Modestes (1 pers. <= 22 259 EUR/an)	60 %	40 000 EUR	24 000 EUR
Intermediaires (1 pers. <= 31 185 EUR/an)	45 %	40 000 EUR	18 000 EUR
Superieurs (1 pers. > 31 185 EUR/an)	10 %	40 000 EUR	4 000 EUR

Plafond 30 000 EUR HT pour gain de 2 classes DPE, 40 000 EUR HT pour 3 classes ou plus.

## Les étapes selon votre parcours

### Parcours par GESTE

- 1 Déposer la demande AVANT les travaux**  
Sur [maprimerenov.gouv.fr](http://maprimerenov.gouv.fr) avec vos devis RGE. Attendez la confirmation écrite avant de signer.  
> **Ne jamais commencer sans accord écrit de l'Anah**
- 2 Faire réaliser les travaux par un artisan RGE**  
Professionnels RGE uniquement. Visite préalable obligatoire — date à faire figurer sur le devis.
- 3 Envoyer les factures et recevoir la prime**  
Déposez vos factures en ligne. La prime est versée directement sur votre compte.

### Parcours d'AMPLEUR

- 1 RDV avec un conseiller France Renov'**  
Rendez-vous gratuit OBLIGATOIRE avant toute demande. Il vous oriente vers un Accompagnateur Renov'.  
> **Obligatoire — nouveauté 2026**
- 2 Être suivi par Mon Accompagnateur Renov'**  
Expert agréé de A à Z : audit énergétique, choix des travaux, artisans RGE, dossier financement.  
> **Obligatoire pour la rénovation d'ampleur**
- 3 Déposer la demande AVANT les travaux**  
Sur [maprimerenov.gouv.fr](http://maprimerenov.gouv.fr) ou [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr). Attendez la confirmation.  
> **Ne jamais commencer sans accord écrit de l'Anah**
- 4 Faire réaliser les travaux par des artisans RGE**  
Professionnels RGE uniquement. Visite préalable obligatoire, date sur chaque devis.
- 5 Envoyer les factures et recevoir la prime**  
Déposez vos factures en ligne. Votre Accompagnateur Renov' vous aide pour la clôture.

## Cumuls possibles avec d'autres aides

Aides des collectivités locales	Eco-prêt à taux zéro (eco-PTZ)
TVA réduite à 5,5 %	Aides des caisses de retraite
CEE cumulable (rénovation par geste).	En rénovation d'ampleur, les CEE sont intégrés automatiquement (un seul dossier à déposer).

## Points importants à ne pas oublier

### Valable pour les DEUX parcours :

- La subvention n'est pas automatique — attendez la décision avant de signer.
- L'isolation des murs n'est plus financable en geste isolé depuis janvier 2026.

### Rénovation d'ampleur UNIQUEMENT :

- Rester dans le logement 3 ans après réception de l'aide (propriétaires occupants).
- Interdit de conserver un chauffage au fioul ou au charbon après travaux.
- Interdit d'installer un chauffage fonctionnant majoritairement aux énergies fossiles.
- Les travaux peuvent se faire en 2 étapes sur 5 ans maximum.